

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2017



PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**

**POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS**

Conseil syndical n°1 du : 1^{er} février 2017

Délibération n° : 2017.004

Page 1 sur 2

Objet : Délibération 2017.004 : Projet Plur'Alps

Par suite d'une convocation en date du 23 janvier 2017, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la communauté de communes du Briançonnais le 1^{er} février 2017 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D'ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFFOUR	Absent	Francine DAERDEN	Absente
Alain FARDELLA	Absent	Thierry BOUCHIE	Absent
Pierre LEROY	Présent	Typhaine BERTHET BOUTARIC	Absente
Sébastien FINE	Présent	Eric PEYTHIEU	Absent
Catherine VALDENNAIRE	Absent	Jean Pierre SEVREZ	Absent
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	Absent	Valérie GARCIN	Absente
Bernard LETERRIER	Présent	Dominique MOULIN	Absent
Serge LAURENS	Présent	Maxime BERARD	Absent
Max BREMOND	Absent Pouvoir à Bernard LETERRIER	Jean Louis BERARD	Absent
Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	Absent
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	Absent

Vu

Le projet Plur'Alps issu du programme européen Alpin Space dont l'axe 1 est la compétitivité et attractivité de l'espace alpin – Comment accueillir et favoriser l'accueil de nouvelle population sur les territoires ruraux,

La sollicitation de CIPRA France pour que le PETR soit territoire pilote sur ce projet,

Le projet de territoire du PETR est son axe 2 Cadre et qualité de vie en montagne,

La stratégie ciblée retenue sur le programme LEADER 2014-2020 : Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie.

CONSIDERANT :

Que ce projet donnera une visibilité européenne à notre territoire

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2017



DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°1 du : 1^{er} février 2017

Délibération n° : 2017.004

Page 2 sur 2

Objet : Délibération 2017.004 : Projet Plur'Alps

Que ce projet vient en complément d'action et de projet déjà en place sur le territoire

Que la CIPRA France proposera gratuitement au PETR un accompagnement de 25 jours

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	7		
Nombre de membres présents	6	Nombres de membres représentés	1		
Nombre de suffrages exprimés		7			
Pour	7	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

- Décide de rédiger une lettre d'intention à l'attention d'André Salvetti, Maire de Bourg d'Oisans, représentant des membres français d'Alliance dans les Alpes, afin de notifier l'intérêt du PETR pour le projet Plur'Alps.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

